
Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Cavairac (Gard) qui fait l'éloge du représentant Borie, lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Cavairac (Gard) qui fait l'éloge du représentant Borie, lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 216-217;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25348_t1_0216_0000_17

Fichier pdf généré le 30/03/2022

6

Bulletin des blessures du brave Geffroy, du 9 messidor.

La situation du blessé se trouvant en tout satisfaisante, les cicatrices des plaies étant faites, il ne nous reste qu'à en désirer l'affermissement; ainsi il n'y aura plus de bulletin.

Signé Ruffin et Legras, officiers de santé de la section Lepelletier (1).

7

L'agent national près le district de Rhodès (2) annonce à la Convention qu'il a fait vendre pour 168,270 liv. de biens d'émigrés, dont l'estimation n'étoit portée qu'à 86,514 liv.

Insertion au bulletin; renvoyé au comité des domaines nationaux (3).

[*Détail des estimations et ventes*] (4).

Une maison d'émigré, estimée 780 liv., a été vendue 2.410 liv.; un champ estimé 2.400 liv., a été vendu 8.100 liv.; un petit domaine estimé 4.070 liv., a été vendu 8.650 liv.; un domaine de vigne estimé 27.814 liv., a été vendu 69.000 liv.; une maison estimée 15.000 liv., a été vendue 22.400 liv.; un enclos estimé 1.800 liv., a été vendu 5.300 liv.; une maison estimée 2.700 liv., a été vendue 3.600; une cave avec vaisselle vinaire, estimée 1.715 liv., a été vendue 3.960 liv.; un pré estimé 1.920 liv., a été vendu 3.000 liv.; un domaine divisé en 10 lots estimé 27.815 liv., a été vendu 45.450 liv.

8

Les administrateurs du district de Montagne-sur-Aisne (5) envoient à la Convention un pain fait avec de l'orge, dont la tige a été coupée 2 fois l'année dernière.

Le citoyen Chapiteau l'ainé, cultivateur à Virginy, l'une des communes de notre district, vient, disent-ils de recueillir 12 douzaines de gerbes de cette orge dans 30 à 40 verges, dont le produit est de 3 boisseaux par douzaine, pesant chacun de 24 à 25 livres.

Insertion au bulletin, et renvoyé au comité d'agriculture (6).

(1) P.V., XL, 216 (minute du p.-v. C 307, pl. 1178, p. 2). Bⁱⁿ, 9 mess.; F.S.P., n° 358; *Ann. patr.*, n° DXXXIV; *J. Sablier*, n° 1403; *Audit. nat.*, n° 642; *Débats*, n° 646; *C. Eg.*, n° 678; *Rép.*, n° 190; *M.U.*, XLI, 151; *C. univ.*, n° 909; *J. Fr.*, n° 641; *J. Mont.*, n° 62; *J. Paris*, n° 544; *Ann. R.F.*, n° 210; *Mess. Soir*, n° 677.

(2) Aveyron.

(3) P.V., XL, 216. *M.U.*, XLI, 151.

(4) Bⁱⁿ, 12 mess. A noter une légère différence entre les totaux du p.-v. et ceux du Bⁱⁿ qui sont les suivants : estimation : 85.514 liv., ventes : 171.870.

(5) Marne.

(6) P.V., XL, 217. Bⁱⁿ, 11 mess. (suppl^t); *C. Eg.*, n° 682; *Ann. R.F.*, n° 214; *J. Fr.*, n° 645; *J. Paris*, n° 548.

9

Le citoyen Place, boucher, demeurant à Villefranche, département de Rhône-et-Loire, actuellement à Paris, rue et porte Bernard, offre pour les frais de la guerre 100 liv., provenant en partie du remboursement de sa maîtrise.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

10

La société populaire de Bellevue-les-Bains, département de Saone-et-Loire, fait hommage à la Convention du procès-verbal de la fête qu'elle a fait célébrer pour l'inauguration des bustes de Lepelletier, Marat et Chalier, et de ceux de Brutus, Voltaire et Rousseau.

Elle y joint un hymne à la liberté, composé par un de ses membres, et mis en musique par un militaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité d'instruction publique (2).

[*Bellevue-les-Bains, 24 flor. II*] (3).

Citoyens Représentans

La Société populaire de Bellevue les bains qui sera toujours animée du désir de propager les principes du Gouvernement Republicain, et d'honorer la mémoire des martyrs de la Révolution vous fait l'hommage du procès verbal de la fête qu'elle a fait célébrée pour l'inauguration des bustes dont elle a décoré la salle des assemblées.

Elle y joint une himne à la liberté faite par l'un de ses membres, mise en musique par un militaire venu aux eaux, et qui a été chantée en trio avec une parfaite concordance.

Daignés agréer citoyens Representans ce témoignage de notre zele, et de notre amour pour le maintien de la prosperité de la République.

DUSUREAU, D'AUBENTON (*secrét.*), LAMBERT, DAUBENTON [et une signature illisible].

11

La société populaire de Cavairac, département du Gard, écrit à la Convention que si le département du Gard a triomphé de ses ennemis domestiques, si la justice est à l'ordre du jour, le fanatisme anéanti, la raison victorieuse, c'est à l'énergie et à l'inflexibilité du montagnard Borie qu'il est redevable de ces bienfaits.

(1) P.V., XL, 217 et 257. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XL, 217. Bⁱⁿ, 11 mess. (suppl^t).

(3) DXXXVIII, doss. 5, LXVI (le p.v. n'est pas joint).

Elle demande, au nom du bien public, que la mission de ce représentant soit prorogée pour quelque temps.

Insertion au bulletin, et renvoyé au comité de salut public (1).

[Caveirac, 8 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Déjà nous avons le Bonheur de voir dans le Département du Gard les ennemis de la république enchainés et porter la juste peine de leur contre-révolution. Déjà les modérés se sont unanimement rangés sous l'égide de la loy et sous l'étendard de la liberté et de l'égalité.

Déjà nous respirons cet air doux et sain si longtemps désiré au milieu d'une contrée trop longtemps, hélas! le theatre des prejugués et des passions, c'est luy qui ranime sans cesse les vrays républicains.

Si nous avons triomphé de nos ennemis domestiques, si nous avons la douce satisfaction de voir la justice à l'ordre du jour et les factieux à l'ordre du glaive de la loy, si enfin le fanatisme est anéanti et que la lutte de la raison triomphe dans notre département, c'est au représentant du peuple Borie delegué dans notre departement, c'est à l'énergie, à la sagacité, et à l'inflexibilité de ce brave montagnard que nous sommes redevables de ces bienfaits.

Citoyens représentants, vous dire que Borie n'a cessé un seul instant de bien mériter de notre département, vous dire que sa présence nous est nécessaire au moins encore pour quelque temps, c'est vous annoncer l'opinion générale et particuliere.

Notre Société ose donc vous inviter et vous demander au nom du Bien public, d'après une deliberation prise dans son sein le 26 germinal de laisser encore parmi nous le vray soutien de la république, et cet ami intime du peuple; aimé et estimé généralement de tous les vrays sans cullottes, il est redoutté de tous les ennemis du Bien public; nous avons encore besoin de sa présence au moins pour quelque temps pour achever d'aneantir les factieux expirants, et dont les convulsions sembleroient faire craindre pour la chose publique, si un œil vigilant n'y étoit attentif.

La Société populaire de Caveirac district de Nismes département du Gard espere que vous voudrez accueillir favorablement sa demande, les circonstances actuelles l'exigent. L'interest public le demande. S. et F.».

GUIRARD (*présid.*), P. NOÛIS, J. FONTAYNE, PROUX (*secrét.*).

12

La société populaire de Labruguière (3), département du Tarn, écrit que le représentant Bô remplit avec succès la mission qui lui a été confiée; elle demande que ce représentant reste encore quelque temps dans ce département, et proteste que les exemples qu'il y

donne ne seront points perdus pour la République.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité de salut public (1).

13

Les administrateurs du district de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, se plaignent de ce qu'on n'a pas inséré au bulletin les ventes des biens d'émigrés qu'ils ont précédemment annoncées; ils rappellent le produit de ces ventes, et en annoncent de nouvelles.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des domaines nationaux (2).

[Applaudissements].

14

L'agent national du district de la Montagne, département de l'Aveyron, annonce que des biens d'émigrés, dont l'estimation n'étoit portée qu'à 38,464 liv., ont été vendus 145,975 liv.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des domaines nationaux (3).

15

L'agent national du district de Bergerac, département de la Dordogne, écrit à la Convention que 134 lots de biens d'émigrés, estimés 96,483 liv., ont été vendus 258,100 liv.

Il annonce que ce district, jaloux de concourir de tout son pouvoir aux succès de la révolution, a envoyé en différens temps à l'armée des Pyrénées occidentales, 3 couvertes, 114 draps de lit, 69 quintaux de plomb convertis en balles, et 2 000 paires de souliers, que 1,200 quintaux de cuivre ont été adressés au dépôt de Limoges, que les cloches ont été converties en canons à la fonderie de Montauban, et que 366 quintaux de vieux plomb viennent d'être expédiés pour le dépôt de Toulouse.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Bergerac, 29 flor. II. Au présid. de la Conv.] (5).

« Citoyen président

La Convention nationale ne verra pas sans intérêt que les biens des émigrés se vendent dans ce district aussi avantageusement que dans les autres points de la république, ceux vendus pendant le cours de ce mois, divisés en 134 lots, qui avaient été estimés en total à 96,483 liv. ont été vendus 258,100 l. ainsi a l'avantage qui résulte de cet excédent de

(1) P.V., XL, 218.

(2) P.V., XL, 218. M.U., XLI, 150; Ann. R.F., n° 210; J. Fr., n° 641.

(3) P.V., XL, 218. M.U., XLI, 150.

(4) P.V., XL, 218. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t) et 12 mess.; M.U., XLI, 150.

(5) C 308, pl. 1197, p. 1.

(1) P.V., XL, 217. J. Sablier, n° 1404.

(2) D III 344, doss. Borie.

(3) Et non la Bruguière.